

LES LOGIQUES DE PARTICIPATION ET D'ACTION DES ORGANISATIONS DU SECTEUR DE L'ECONOMIE SOLIDAIRE. APPROCHES DU CAS BRÉSILIEN.

Amin CHIKAOUI

REFEB, Réseau français d'études brésiliennes.

Doctorant au CREPA, Université Paris Dauphine.

Directeur de thèse : Professeur Jean François CHANLAT.

31, rue Clément Perrot

94400 Vitry sur Seine.

Tél : 01 46 82 64 36

Port : 06 26 76 19 63

Mail : a.chikaoui@mail.com

Résumé :

Notre étude des logiques de constitution, de participation et d'action des organisations au sein du secteur de l'économie solidaire dans le cas brésilien nous a permis de mettre en évidence un certain nombre de facteurs qui nous éclairent sur des éléments de l'action collective, utile et motivée au plan local par des problématiques de développement socioéconomique et de rattachement au champ économique et politique par des groupements d'acteurs au sein de coopératives et d'associations. Ce mode d'action finalisée qui propose un mode de gouvernance basé sur la gestion collective et participative au sein de réseaux d'organisations coopératives principalement s'inscrit dans la constitution d'un secteur économique aux logiques propres et/ou intégrées aux secteurs privés et publics de façon plus ou moins importante.

Le cas brésilien révèle la disparité des logiques de fonctionnement et d'organisation dans un secteur qui a pu apparaître lors de forums mondiaux. La logique de création et de consolidation d'emplois doublée de perspectives de développement local est ainsi mise en avant par les organisations constituant ce secteur. En cela, l'action finalisée des organisations du secteur de l'économie solidaire s'inscrit comme une alternative socioéconomique qui s'avère plus ambitieuse que les seules logiques de lutte contre l'exclusion sociale et d'économie sociale intégrée au secteur public et privé du modèle français par exemple.

Notre recherche vise à ce stade à donner un panorama illustratif de l'évolution récente de ce secteur par la présentation de certaines de ses composantes.

LES LOGIQUES DE PARTICIPATION ET D'ACTION DES ORGANISATIONS DU SECTEUR DE L'ÉCONOMIE SOLIDAIRE. APPROCHES DU CAS BRÉSILIEN.

Résumé :

Notre étude des logiques de constitution, de participation et d'action des organisations au sein du secteur de l'économie solidaire dans le cas brésilien nous a permis de mettre en évidence un certain nombre de facteurs qui nous éclairent sur des éléments de l'action collective, utile et motivée au plan local par des problématiques de développement socioéconomique et de rattachement du champ économique et politique par des groupements d'acteurs au sein de coopératives et d'associations. Ce mode d'action finalisée qui propose un mode de gouvernance basé sur la gestion collective et participative au sein de réseaux d'organisations coopératives principalement s'inscrit dans la constitution d'un secteur économique aux logiques propres et/ou intégrées aux secteurs privés et publics de façon plus ou moins importante.

Le cas brésilien révèle la disparité des logiques de fonctionnement et d'organisation dans un secteur qui a pu apparaître uni lors de forums mondiaux. La logique de création et de consolidation d'emplois doublée de perspectives de développement local est ainsi mise en avant par les organisations constituant ce secteur. En cela, l'action finalisée des organisations du secteur de l'économie solidaire s'inscrit comme une alternative socioéconomique qui s'avère plus ambitieuse que les seules logiques de lutte contre l'exclusion sociale et d'économie sociale intégrée au secteur public et privé du modèle français par exemple.

Notre recherche vise à ce stade à donner un panorama illustratif de l'évolution récente de ce secteur par la présentation de certaines de ses composantes.

**LES LOGIQUES DE PARTICIPATION ET D'ACTION DES
ORGANISATIONS DU SECTEUR DE L'ECONOMIE SOLIDAIRE.
APPROCHES DU CAS BRÉSILIEN.**

Introduction

Le concept d'économie solidaire recouvre deux réalités :

-l'une, politique, qui s'inscrit dans une relance des mouvements sociaux à l'échelle mondiale par une critique du système marchand pour des raisons de préservation de l'emploi (licenciements à grande échelle, délocalisations, inégalités de développement nationales et internationales), de protection de l'environnement et de préservation des ressources au sens large (développement durable) et par la réapparition d'un certain malthusianisme qui prône un modèle de croissance soutenable¹ pour les ressources de la planète

-l'autre, proprement socioéconomique et organisationnelle, qui s'inscrit dans le redéploiement d'organisations existantes et l'édification progressive d'un secteur économique autorégulé qui posséderait une existence propre au côté du marché et de l'Etat, les deux premiers secteurs de l'économie². Le secteur de l'économie solidaire présente des modèles originaux de production de biens et de services, de financement avec des réseaux de crédit, et d'emploi. Les composantes institutionnelles et organisationnelles de ce secteur présentent des formes juridiques et économiques diverses et variées (coopératives, associations, fondations).

¹ Travaux du club de Rome prônant une croissance zéro.

² La Théorie de l'économie solidaire appliquée aux organisations à but non lucratif. s'inspire des travaux de Karl Polanyi. Celui-ci identifie quatre principes économiques : le marché, la redistribution, la réciprocité et l'administration économique. L'économie solidaire a pour ambition de combiner la réciprocité, le marché et la redistribution dans un cadre légal fondé sur la liberté d'adhésion et l'égalité. Si l'économie domestique privilégie la famille comme lieu de solidarités, l'économie solidaire privilégie la réciprocité, c'est-à-dire l'action collective. L'économie solidaire cherche à cumuler les avantages de l'économie monétaire, source de liberté individuelle par le marché et facteur d'égalité par la redistribution avec ceux de l'économie non monétaire qui sort les échanges de l'anonymat.

Les composantes du secteur de l'économie solidaire visent d'abord à répondre aux besoins non satisfaits des populations au niveau local, à mieux répartir les fruits de leurs contributions et à leur donner plus de pouvoir dans les processus de décision au sein des organisations auxquelles ils participent et au sein de celles qui sont maîtres d'œuvre des projets de développement de leur environnement local.

1. Contexte et méthodologie de la recherche

1.1. Contexte de la recherche.

Nous étudions un type particulier d'organisation : des coopératives principalement, mais aussi des associations et des fondations qui peuvent leurs être liées dans le secteur de l'économie solidaire au Brésil dans une première phase pour en décrire les grandes évolutions et dresser un panorama général des composantes de ce secteur, et puis, dans la ville de Salvador, Etat de Bahia dans une deuxième phase à venir qui se focalisera sur l'étude de trois à quatre cas d'organisations coopératives.

Notre communication basée sur une revue globale de la littérature produite au Brésil sur le secteur de l'économie solidaire, et sur des entretiens exploratoires et de visites auprès de membres d'ITCP³ et de coopératives⁴ dans différents secteurs d'activités, tentera à ce stade d'apporter des éléments d'analyse

³ Incubateurs technologiques de coopératives populaires sont des organismes présents au sein des universités au Brésil qui soutiennent, conseillent et forment les populations locales à la constitution et à la gestion de coopératives.

A notre niveau d'avancement, l'étude de la structure **Bansol** gérée par des professeurs et des étudiants de l'Université fédérale de Bahia a débutée par une période de trois mois dans le cadre d'une observation non participante et d'une première phase de dix entretiens semi directifs centrés auprès des membres de cette structure et de bénéficiaires de ses services.

⁴ Un échantillon de vingt coopératives, d'associations et de fondations situées dans l'Etat de Bahia est en cours d'étude dans le cadre d'une approche semi quantitative et semi qualitative (questionnaires et ESDC).

Il est ensuite prévu de conduire trois études de cas plus approfondies et de tenter de constituer une carte de réseau solidaire concernant les organisations que nous aurons étudiées.

des logiques de constitution, de participation, d'action et de pérennisation des organisations du secteur de l'économie solidaire dans un contexte de développement local.

1.2. Objectif de notre recherche

Nous étudions quelles sont les conditions de l'organisation d'actions utiles et finalisées au niveau de structures du secteur de l'économie solidaire fonctionnant ou non en réseau qui montrent une certaine efficacité dans l'accomplissement de missions locales d'intérêt général et qui combinent des objectifs proprement économiques et des logiques sociales et de développement.

Nous allons présenter au vu de notre état d'avancement, des premiers éléments sur la situation des composantes du secteur de l'économie solidaire au Brésil en trois axes :

- **Valorisation des ressources humaines et compétences.**
- **Gouvernance participative et solidarités.**
- **Diversification, performance et pérennité des principes coopératifs**

2. Valorisation des ressources humaines et compétences.

2.1. Les origines du secteur de l'économie solidaire au Brésil

L'apparition des organisations coopératives au Brésil se produit au cours de la fin du XIXème siècle dans un contexte de bouleversements politiques avec l'abolition de l'esclavage, l'instauration de la République, la diffusion du socialisme et l'arrivée de vagues d'immigrants européens qui apportent de nouveaux modes d'organisation.

Ceux-ci importent le modèle des coopératives de consommateurs qui sont des centrales d'achat au niveau d'une communauté, notamment en ville. Pour ce qui est du milieu rural, on assiste plutôt au développement de coopératives agricoles, ces dernières semblent avoir mieux résisté que les premières (qui ont quasiment disparu dans un premier temps avec la révolution des modes de distribution, notamment avec le développement de la grande distribution moderne), et se sont même transformées en entreprises majeures du secteur agro-industriel.

Au Brésil, le terme d'économie solidaire recoupe une diversité d'initiatives de groupes sociaux de base populaire dans la majorité des cas qui s'organisent sous les principes de solidarité et de démocratie pour résoudre des problèmes locaux au travers de l'élaboration d'activités économiques structurées. Dans le contexte de ce pays, les motivations conduisant à l'élaboration d'initiatives locales sont marquées par un objectif clair et affiché de création d'emploi. Cette création d'emplois est permise par la densification du tissu économique constitué par les composantes de l'économie solidaire depuis les coopératives qui fournissent des biens et des services de toutes sorte jusqu'au organes de financement, de distribution et de gouvernance des réseaux économiques ainsi constitués.

2.2. Valorisation des compétences au sein des structures coopératives.

Au sein de la base statutaire qui est représentée par la coopérative au niveau local, se développe un objectif de valorisation des compétences des acteurs locaux. Cette ressource locale disponible constitue le premier actif de la plupart des structures coopératives.

Dans les cas étudiés, cette valorisation se caractérise par le souci d'ajuster la ou les activités des structures en fonction des

compétences disponibles et des besoins exprimés des acteurs locaux.

Dans un deuxième temps, les acteurs locaux qui se sont plus particulièrement spécialisés dans des fonctions administratives et logistiques constituent un fonds d'expérience et de compétences nouvelles qu'ils transposent, soit directement vers d'autres structures qu'ils créent pour répondre à d'autres besoins locaux (les administrateurs des coopératives de locataires dans certains quartiers débutent avec des activités d'aménagement urbain, de gestion des déchets, etc. et évoluent vers des activités « bancaires » pour fournir des micro crédits pour développer des projets locaux et gérer la distribution des aides sociales par exemple), soit dans le cadre d'échanges formels avec d'autres structures plus éloignées dans le cadre de réseaux d'échange. Il se développe alors un profil de compétences et de méthodes de gestion qui est représenté par le concept de « gestion sociale », fonds théorique et pratique issu comme nous avons pu le voir d'expériences locales mais aussi d'acteurs prescripteurs et formateurs dans ce secteur (universitaires, syndicats)

Cependant, il ne faut pas exclure le cas d'acteurs locaux dont le rapport aux structures coopératives reste cantonné à un statut de travailleur précaire, dont les compétences évoluent peu, mais dont on valorise la force de travail en la réorientant au gré des besoins identifiés (développement de structures qui affectent ces acteurs dans des fonctions de ramassage de déchets, de gardiennage, de travaux manouvriers agricoles, etc) et qui peuvent pâtir de l'instabilité de certaines coopératives dont la gestion est hasardeuse ou opportuniste par rapport à une manne publique ponctuelle. C'est en ce sens que s'inscrit l'activité des ITCP ou de l'Anteag qui vise à former des gestionnaires sociaux pour pouvoir pérenniser les structures coopératives.

2.3. Engagement et vocation dans le secteur de l'économie solidaire

Les composantes du secteur de l'économie solidaire sont perçues comme des opportunités pour résoudre des problèmes locaux mais surtout comme des opportunités pour régler la question de l'emploi. Il se crée un marché propre de l'emploi avec des flux plus importants à l'entrée qu'à la sortie avec les marchés des deux premiers secteurs (La fonction publique et les statuts assimilés dans les collectivités territoriales à l'échelon municipal et fédéral et puis le secteur marchand). Ce premier constat effectué suite à une première phase d'entretiens et à des études de cas dans la littérature est assez marquant en comparaison avec le cas français où l'engagement dans le dit « secteur de l'économie solidaire » est d'une part non exclusif d'une inclusion dans les deux premiers secteurs, et si c'est le cas, c'est le plus souvent comme une étape avant de reconstituer les attributs qui permettent l'inclusion dans les deux premiers secteurs (formation, expérience, réseau socioprofessionnel). Il a été ainsi souvent évoqué par nos interlocuteurs que le choix d'exercer une activité dans le secteur de l'économie solidaire répondait à une vocation mais au sens d'une aspiration professionnelle de carrière au même titre que le choix de mener une carrière dans le secteur public ou marchand. Ce fait est assez marquant pour être noté au sens où l'engagement des « cadres » de l'économie solidaire (gestionnaires sociaux dont nous avons présenté le profil) répond plus aux motivations que l'on peut rencontrer dans l'engagement dans le secteur public tout en intégrant la dimension précaire des statuts proposés dans ce secteur au Brésil. Il y a par ailleurs, la volonté de constituer un secteur socioéconomique autorégulé coexistant avec le secteur public et le secteur privé.

3. Gouvernance participative et solidarités.

Le développement du secteur de l'économie solidaire au Brésil pose d'abord la question du rapport entre la société et l'économie sur le plan local, et plus particulièrement à une gestion démocratique et citoyenne de l'organisation du travail. Il présente une perspective politique et socioéconomique avec le but de constituer, au travers d'expériences diverses et de statuts distincts, de nouvelles formes de régulation sociale et de gouvernance des organisations qui portent les activités économiques.

3.1. Gouvernance et organisation coopérative.

Les organisations coopératives au Brésil et plus particulièrement celles étudiées au sein de la ville de Salvador, reprennent les principes de gestion coopératifs qui permettent de réconcilier la dichotomie propriétaire/employé puisque les membres sont propriétaires et employés en combinant des fonctions d'administration, de gestion et de définition de la stratégie de développement avec leur contribution en travail au sein de la structure et/ou des apports en capital.

Plus précisément, les fonctions de crédit, d'approvisionnement, de transformation, et de distribution des coopératives nécessitent la mobilisation d'un capital. C'est pourquoi elles ont une forme juridique de sociétés de capitaux mais dont les propriétaires du capital sont connus nominativement même si la coopérative a un statut de société anonyme par exemple. Les coopératives sont des sociétés dont les objets essentiels sont de :

- Réduire, au bénéfice de leurs membres et par l'effort de ceux-ci, le prix de revient et, le cas échéant le prix de vente de certains produits ou de certains services en assurant les fonctions des entrepreneurs ou intermédiaires dont la rémunération grèverait le prix de revient (perspective de couverture des besoins).

- D'améliorer la qualité marchande des produits fournis à leurs membres ou de ceux produits par ces derniers et livrés aux consommateurs (perspective consumériste).

3.2. Logique économique et solidarité.

Dans la cadre de notre recherche, les composantes du secteur de l'économie solidaire s'accommodent de relations soutenues et plus ou moins fortes avec les deux autres secteurs de l'économie. Nous pouvons constater même sur le plan intra organisationnel, la naissance d'un phénomène **d'hybridation économique** puisque nous trouvons de façon concomitante, des caractéristiques marchandes, non marchandes et non monétaires. En effet, les organisations du secteur établissent des relations de marché au travers des produits et des services dont elles font commerce, elles bénéficient dans une certaine mesure de subventions des pouvoirs publics lorsque leur utilité sociale est reconnue, et dans le même temps elles utilisent une main d'œuvre bénévole pour une certaine part qui s'inscrit en pratique dans un rapport non monétaire. La conjonction de ces caractéristiques constitue l'originalité du processus d'hybridation économique des organisations du secteur de l'économie solidaire, qui génèrent dans le même temps un mode de régulation particulier des relations sociétales basé notamment sur des systèmes de don et de contre don au travers de l'engagement des membres d'un groupe social organisé et structuré.

L'originalité de la régulation de « marché » au sein du secteur de l'économie solidaire et qui la distingue du système de marché, est la création conjointe d'une offre et d'une demande, alors que la problématique du système de marché capitaliste est de se faire se rencontrer une offre et une demande qui sont quasi déconnectées à l'origine, notamment sous la forme d'ajustements spontanés (la « main invisible »). La logique du secteur de l'économie solidaire est tout autre et se rapproche d'une logique

de subsistance et d'allocation des ressources a priori quand les quantités demandées sont connues par un ajustement de l'offre par rapport à la demande. Les groupes sociaux qui gèrent eux-mêmes les organisations dont ils sont partie prenante gèrent les ressources locales de façon à répondre à des besoins réels et exprimés. Au travers de la structuration d'initiatives locales au sein de structures économiques, les groupes sociaux avancent en tant qu'objectif, non pas la rentabilité immédiate mais d'abord l'objectif de solidarité à tous les niveaux de leurs activités.

4. Diversification, performance et pérennité des principes coopératifs

Une des caractéristiques qui est ressortie de notre étude est la capacité des structures locales à se diversifier dans leurs activités pour couvrir des champs plus vastes de compétences à partir d'une base locale et l'intégration d'acteurs très divers dans le secteur de l'économie solidaire.

Nous avons ainsi rencontré dans la littérature et au cours de nos entretiens un ensemble d'organisations qui exercent des activités remplissant des missions de service public au côté d'entreprises privées et d'entreprises d'Etat, ou des activités proprement marchandes (secteur agricole, tourisme vert, production manufacturière) ; et des activités de solidarité et de missions sociales (réinsertion, aide aux handicapés, lutte contre l'exclusion, éducation, lutte contre les inégalités, association de défense). Les actions menées ne sont pas seulement des initiatives de principe mais le plus souvent des initiatives dans l'action, et c'est là un facteur tout aussi marquant du modèle de l'économie solidaire au Brésil. La finalité des initiatives lancées par des acteurs au niveau local est de répondre à un besoin local par la constitution d'une organisation qui va, par l'élaboration d'une ou plusieurs activités économiques apporter les moyens

financiers pour résoudre une problématique sociale ou de développement.

4.1. Un exemple de diversification locale : la Fondation Terra mim

Nous avons pu ainsi étudier par exemple, la Fondation Terra mim dans les proches environs de la ville de Salvador, Bahia qui avec des principes de vie en communauté, de protection de l'environnement et des croyances issues des shamanismes mène une action en plusieurs temps, mais nous allons en retenir deux que l'on retrouve dans la plupart des organisations étudiées. Il y a d'abord la création et la pérennisation d'une structure économique qui est elle-même une première réponse locale aux problématiques d'emploi, d'éducation et de réinsertion dans le tissu social par l'activité qu'elle fournit à ses membres, et puis dans un second temps la structure par un développement interne et externe va fournir des biens et des services, nouveau relais de développement pour les populations locales. Dans la cas de l'organisation que nous avons visité, les activités sont les suivantes : productions bio, tourisme vert de type retraite, accueil et éducation de jeunes, fourniture de cours de gestion de l'environnement.

Cet exemple particulier nous a amené à interroger la validité de la classification dans le secteur de l'économie solidaire de certaines structures qui n'en ont que le statut juridique et dont la conciliation des objectifs sociaux locaux et économiques devient plus difficile avec leur degré de maturité.

4.2. Le cas des ITCP.

Les ITCP, Incubateurs Technologiques de Coopératives Populaires sont un type de structures originales issues du milieu universitaire. Elles peuvent être rapprochées des incubateurs de

jeunes pousses tels qu'ils existent en France, à ceci près qu'elles interviennent dans le secteur de l'économie solidaire et qu'elles ont la volonté de proposer un encadrement global et pérenne aux structures créées.

Issus du développement d'un programme de troisième cycle de l'Université fédérale de Rio de Janeiro au début des années 90, le concept d'ITCP a essaimé dans tout le pays et constitue aujourd'hui un réseau d'une vingtaine d'entités réunissant au sein des universités, professeurs et étudiants. Ceux-ci vont permettre la rencontre en un même lieu des acteurs du secteur public et privé, des intervenants du secteurs de l'économie solidaire et des communautés qui tentent de structurer leurs projets locaux. On compte à ce jour plus de 22 000 personnes soutenues par ces structures dans le pays.

Les membres des ITCP apportent des moyens logistiques, parachèvent les dossiers de financement qui permettent d'orienter les fonds publics et privés vers les projets locaux et dispensent une expertise en gestion adaptée aux besoins des coopératives⁵. L'originalité de ces structures, en plus de l'aide logistique et de conseil qu'elles apportent, réside dans la volonté de constituer un savoir original et valide dans la gestion des organisations du secteur de l'économie solidaire. Ce savoir est à comprendre comme une branche de la gestion indépendante qui décrit des règles de fonctionnement organisationnel, comptables et financières, et de gouvernance au même titre que la gestion publique ou la gestion des entreprises.

Les ITCP consolident les principes de gestion sociale en soutenant des projets d'action collective au niveau local, en impliquant professeurs et étudiants qui valident leurs hypothèses

⁵ Ce savoir en gestion est appelé « gestion sociale » et constitue un terrain d'enseignement et de recherche propre sur des principes de recherche-action qui se valide sur le terrain et qui est la base de formation des cadres du secteur de l'économie solidaire.

en combinant recherche active⁶ et formation des gestionnaires⁷ du secteur de l'économie solidaire.

L'autre motivation de l'action des ITCP est de permettre la création des outils de gestion susceptibles de pérenniser les activités des structures coopératives au delà des soutiens financiers publics ou privés dispensés dans des programmes d'action à durée déterminée pour s'autogérer et s'autofinancer.

Les deux principes premiers des créateurs des ITCP étaient et sont de rapprocher le monde universitaire (notamment dans le domaine de la gestion) et le monde économique et solidaire par sa compétence première : créer du savoir et le dispenser, mais dans un cadre utile et finalisé d'une part ; et puis d'autre part d'inscrire son action dans la durée et de permettre aux structures coopératives de ne pas dépendre seulement des programmes d'action sociale qui s'arrêtent à chaque changement d'élus.

4.3. Le cas du système Cresol des coopératives de crédit rural

Le système Cresol des coopératives de crédit rural est apparu au début des années 90 alors que le système du crédit rural ou agricole sur le modèle du Crédit Agricole en France par exemple atteignait ses limites dans le cadre du micro financement des micro exploitations familiales.

En effet, le système mutualiste préexistant s'est peu à peu intégré au système bancaire traditionnel et a transposé ses règles au niveau local, excluant de fait du système de crédit toutes les exploitations agricoles familiales de petite taille :

- Tarifs des services bancaires élevés (liés aux coûts de gestion de structures bureaucratiques).
- Taux d'intérêt et garanties en vigueur élevés

⁶ Les projets soutenus constituent des terrains de recherche

⁷ L'expérience acquise et le savoir agrégé et validé au fur et à mesure sont réunis dans des plans de formation et des modèles d'action en direction des acteurs du secteur de l'économie solidaire.

- Absence d'une offre de micro crédit adaptée à des populations rurales aux bas revenus.
- Primauté au financement de projets agricoles extensifs (grande surfaces exploitées) et intensifs (financement des engrais et des pesticides issus de l'industrie chimique).

Le système Cresol vise ainsi à pallier certaines déficiences du système bancaire traditionnel dans sa capacité à constituer une offre au niveau local et de petite échelle. Concrètement, ce réseau est constitué de micro systèmes mutualistes et coopératifs de crédit, gérés par les unités familiales dans un espace local limité (et donc proposant des services à bas coûts du fait de la gestion coopérative locale qui diminue les coûts de structure) et dont la priorité est de financer le développement local sur des bases coopératives et solidaires.

Il concerne aujourd'hui plus de 12 000 unités familiales dans tout le pays et gère près de 10 millions de reals⁸ d'en cours (dépôts à vue)

Ce système va permettre l'accès aux services bancaires traditionnels à moindre coût dans un espace donné en étant moteur du développement local grâce à une rattachement de la direction des octrois de crédit en résolvant le dilemme d'échelle posé par un système intégré, de grande taille au niveau national (tant dans les coût de gestion que dans les services proposés, en particulier dans la dimension des en cours).

Ce système structuré en réseau, permettant ainsi de réaliser des économies d'échelle et d'engager des projets plus importants, vise aussi à former ses dirigeants locaux en gestion, aux TIC et en droit pour viabiliser les structures locales sur la base de principes solidaires. Et c'est en ce sens que ce réseau s'intègre aussi à d'autres réseaux universitaires (ITCP) et syndicaux (CUT et Anteag) pour bénéficier d'une expertise plus fine et échanger des expériences de développement.

⁸ Soit 3,5 millions d'euros.

4.4. Les cas des coopératives de logement et des associations de résidents locaux.

Le cas des associations locales de locataires ou de résidents est intéressant dans la perspective des politiques d'aménagement et de développement local. On peut distinguer en fait deux courants suivant deux types d'expériences qui ont été menées d'une part dans les favelas de Rio de Janeiro et de Forataleza au milieu des années 90 et d'autre part, celles menées dans la ville de Porto Alegre qui ont débouché sur des modèles de gestion participative du développement et de l'aménagement local assez similaires in fine.

Pour la première catégorie d'expériences, les collectivités locales devaient mettre en place la réhabilitation des habitats et des quartiers environnant; mais au lieu d'engager directement les fonds nécessaires sur la base d'expertises publiques, les dirigeants locaux ont mis en place des procédures de consultations pour intégrer les populations à la définition du plan d'aménagement urbain. Très vite, les habitants se sont structurés en associations et en coopératives pour représenter la majorité des populations résidentes et ont fait connaître dans un élan participatif très constructif, le cadre de leurs besoins et de leurs désirs en terme de réhabilitation et d'aménagement. L'expérience a en fait si bien fonctionné sur le plan de l'organisation et de la gouvernance locale, que les autorités ont décidé de s'appuyer sur ces structures pour mettre en œuvre des actions sociales et économiques. De façon pratique, elles ont alloué la gestion et la redistribution d'allocations dans le cadre de programme sociaux à ces structures locales.

Celles-ci ont mis en place des organismes de crédit coopératif pour gérer les fonds et proposer des services bancaires aux associés-bénéficiaires (octroi de cartes de crédit pour bénéficier de leurs allocations par exemple) et petit à petit sont devenues

maître d'œuvre dans des projets de développement local collectifs et individuels (micro crédit) sur des bases locales, démocratiques et solidaires.

Dans le cas de Porto Alegre, la situation était plus avancée et l'idée de transférer des compétences de développement et d'action socio économique était prééminente et se basait sur l'activation et la mise en réseau des structures coopératives et associatives locales dans le cadre d'expériences de démocratie participative caractérisée par l'usage du budget participatif (depuis 1989) (transfert de compétences aux acteurs structurés locaux qui disposent du budget afférent pour mener leurs actions en parallèle de consultations plus larges).

La présentation de ces cas types d'organisations n'est en rien exhaustive mais elle apporte un éclairage sur la diversité des actions existantes dans le cadre du secteur de l'économie solidaire qui entend aménager des cadres de développement et de réponse aux besoins locaux au travers de structures coopératives qui mettent en œuvre des activités économiques, auto gérées sur des bases démocratiques et participatives, et à terme auto financées.

Ces organisations visent à permettre le développement par l'activation des ressources humaines locales en fournissant des espaces d'emploi en premier lieu avant d'élargir le spectre de leurs prérogatives à d'autres domaines. Elles s'inscrivent dans la mise en réseau des structures locales pour mutualiser leurs ressources et échanger leurs expériences mais surtout pour penser les moyens et les techniques de gestion qui permettent de pérenniser les activités au delà de la succession des financements publics ou privés limités dans le temps.

4.5. Performance économique et conformité aux principes coopératifs.

Sur le plan de la performance économique, on distingue des réussites et des échecs pour des raisons très différentes. Les réussites sont assez marquantes puisque certaines coopératives sont des acteurs majeurs de leur secteur au niveau national et mondial. Ce fait amène à se poser la question de la fidélité aux principes premiers de l'organisation coopérative dans l'objectif de constituer au sein d'un secteur économique, une alternative aux deux premiers secteurs de l'économie. Certaines coopératives, avec l'emploi des dernières technologies de production et des derniers raffinements en management font jeu égal avec des entreprises du secteur marchand. Il y a là deux explications, d'une part, il y a des vraies réussites en terme d'organisation des initiatives locales sur le plan de l'efficacité et de l'efficience mais il y a aussi, une fenêtre législative qui permet à des entreprises du secteur marchand de se convertir en coopératives parce qu'elles sont en état de quasi faillite ou pour s'insérer dans un cadre législatif plus favorable, notamment pour ce qui se rapporte aux statuts des salariés et aux contraintes fiscales. Cette constatation que nous avons pu faire dans la littérature et au cours de nos précédents entretiens nous amène à noter l'existence d'un biais dans l'analyse pour ce qui est des organisations que l'on peut inclure dans la nomenclature de principe du secteur de l'économie solidaire. A ce stade de la recherche, nous n'avons pas assez d'éléments pour prendre la mesure de ce phénomène.

Le seul fait stylisé présenté à notre connaissance relève des coopératives que l'on dénomme : « Copergatas », coopératives prédatrices, elles sont créées avec des visées entrepreneuriales et n'ont pour but que de profiter des conditions avantageuses liées à l'utilisation d'une main d'œuvre bon marché et immédiatement disponible. Elles participent ainsi à la précarisation du statut de

leurs membres et plus généralement des conditions de travail dans le pays.

Nous avons par ailleurs des coopératives en crise, le plus souvent sous capitalisées et non compétitives. Sur le plan très concret de la gestion et des facteurs socioéconomiques qui permettent de lancer certaines initiatives coopératives, il faut reconnaître que l'instabilité chronique de certaines coopératives est liée aux conditions précaires de leur création et dans la plupart des cas, le seul capital dont elles disposent réside seulement dans la disponibilité et la force de travail de leur membres. Leurs activités sont donc liées à l'utilisation de cette seule ressource (nettoyage, manutention, travaux de réparation, jardinage, surveillance) ; ce qui n'enlève rien à l'intérêt de l'étude de ces structures qui sur le plan des éléments déterminant notre champs de recherche, présentent toutes les caractéristiques d'organisations solidaires, alternatives et coopératives.

Elles tentent donc d'affirmer leur originalité et leur légitimité en inscrivant leur action sur le plan de leur mission première de développement local et solidaire et non dans une logique purement productiviste et mercantile.

Conclusion

Notre recherche sur les logiques de participation, de constitution et d'action des organisations du secteur de l'économie solidaire dans le cas du Brésil nous a permis de dégager un certain nombre de caractéristiques qui au stade de notre recherche restent bien sûr des premières approches. Celles-ci doivent nous éclairer sur les points à approfondir pour comprendre les spécificités des organisations du secteur de l'économie solidaire, notamment coopératives sur le plan de la gouvernance, de la gestion des compétences, du développement local et durable et de la performance socioéconomique.

Ces approches nous amènent à nous poser la question des conditions de pérennisation des initiatives locales à vocation participative et redistributive qui prennent la forme d'associations ou de coopératives. Cette question doit être rapprochée d'une analyse structurelle de l'évolution des organisations du secteur de l'économie solidaire ; notamment en appréciant leur degré de formalisation et d'institutionnalisation. Nous avons pu précédemment présenter les conditions économiques de la pérennisation des activités et des organisations qui les portent mais nous avons pu aussi nous rendre compte du décalage qui peut exister entre la volonté d'autonomie des structures et l'effectivité de principe. Or, il apparaît que pour inscrire leur action dans la durée et assurer leur développement, elles doivent certes créer des actifs matériels et immatériels mais aussi s'appuyer sur l'effort consenti par les pouvoirs publics ou des structures privées pour les soutenir. Par ailleurs, il faut aussi apprécier la capacité de mobilisation populaire qui rend compte de leur degré d'implantation locale. Ainsi, les réalisations de ces organisations prennent une importance majeure dans les premières années d'existence de ces initiatives. Les projets nécessitent de la créativité mais en même temps, l'excès de spontanéité dans la gestion de ces initiatives

peut être un frein à la consolidation des emplois et des activités générés ; car c'est là l'objectif premier dans le contexte brésilien à savoir la consolidation des emplois. Cette remarque pour souligner le rôle joué par les réseaux de financement et de soutien logistique et technique dans la constitution d'un savoir en gestion sociale prescriptif mais aussi incrémental qui va évoluer avec les savoirs générés par les initiatives mises en place.

BIBLIOGRAPHIE

- Alter Norbert. **L'innovation ordinaire**. PUF. 2000.
- Carvalho Genauto et Dzimir Sylvain, **Don et économie solidaire**, 2000, La petite bibliothèque du Mauss
- Carvalho de França Filho Genauto et Laville Jean Louis, **Economia solidária uma abordagem internacional**, coleção sociedade et solidariedade, 2004, UFRGS Editora.
- Chanlat Jean François, **L'individu dans l'organisation les dimensions oubliées**, Ste Foy, Les presses de l'Université Laval et Paris, Eska, 1990, 1998.
- Demoustier Danièle, **L'économie sociale et solidaire**. Paris Syros. 2001.
- Douglas Mary, **Comment pensent les institutions**, Paris, La Découverte, 2004
- Giddens Anthony, **La constitution de la société**, Paris, PUF, 1987.
- Mauss Marcel , **Essai sur le don**. 1925.
- Mintzberg Henri, **Structure et dynamique des organisations**, Editions d'organisation, 1982.
- Polanyi Karl, **La grande transformation. Aux origines politiques et économiques de notre temps**. Paris. Gallimard. 1983.
- Rosenvallon Pierre, **La crise de l'Etat providence**, Seuil, Paris, 1981.
- Singer Paul et Ricardo de Souza André*, **A economia solidária no Brasil, a autogestão como resposta ao desemprego**.2000, Editora Contexto.
- Singer Paul, **Introdução à economia solidaria**, Editora fundação Perseu abramo, 2002.
- Vienney Claude, **L'économie sociale**. Repères. Paris. La Découverte. 1994.